

**D.I.U. INSUFFISANCE CARDIAQUE AVANCÉE :  
OPTIMISATION THÉRAPEUTIQUE, ASSISTANCE OU TRANSPLANTATION  
NIVEAU II (EXPERT)**

**Responsable Universitaire : Pr M. GALINIER**

En collaboration avec d'autres Universités

**Durée : 1 an**

**Accès :**

Formation initiale :

- Étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle de Médecine DES de Médecine Cardiovasculaire dernière année avec le profil Insuffisance Cardiaque Avancée (sélection sur dossier).

Formation continue :

- Docteurs en Médecine titulaires du DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires ou du DES de Médecine Cardiovasculaire, ou de la Capacité de Cardiologie, titulaires du DES d'Anesthésiste-Réanimation, ou du DES de Médecine Intensive-Réanimation, ou du DESC de Réanimation Médicale, titulaires du DES de Néphrologie, titulaires du DESC de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, ou du DES de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, titulaires du DES de Médecine Interne titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne.

Les candidats décrits ci-dessus ont deux possibilités :

- suivre les niveaux 1 et 2 du DIU la même année (inscription aux deux DIUs nécessaire),
- en cas de problème de disponibilité pour suivre les cours du niveau 2 (volume horaire total trop important), suivre le niveau 1.

**Critères de sélection :**

CV, lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Nombre de places limité à 30 toutes universités confondues avec un minimum de 5 pour que le DIU se déroule

**Objectifs pédagogiques :**

- Connaître les éléments clinico-biologiques et fonctionnels faisant parler d'insuffisance cardiaque avancée,
- Connaître les indications et modalités de suivi des thérapeutiques médicamenteuses de l'insuffisance cardiaque avancée,
- Connaître les indications thérapeutiques non-médicamenteuses de l'insuffisance cardiaque avancée : rééducation, transplantation cardiaque, assistance cardiaque chronique, soins palliatifs,
- Connaître les complications des assistances cardiaques chroniques,
- Connaître les modalités de suivi des patients porteurs d'une assistance cardiaque chronique,
- Connaître les complications associées à la transplantation cardiaque et ses traitements,
- Connaître les modalités de suivi des patients transplantés cardiaques,
- Connaître les indications, contre-indications et modalités de surveillance des assistances cardiaques aiguës dans l'insuffisance cardiaque avancée,
- Connaître les critères amenant à discuter une assistance mono-ventriculaire gauche ou droite ou bi-ventriculaire,
- Connaître les critères, indications et contre-indications d'une double greffe cardiaque et rénale ou hépatique,
- Être capable de réaliser le suivi d'un patient porteur d'une assistance cardiaque chronique,
- Être capable de réaliser le suivi d'un patient transplanté cardiaque,
- Être capable de gérer une hospitalisation d'un patient implanté ou assisté en l'absence de gravité,
- Être capable d'anticiper et de prendre en charge les complications infectieuses, hémorragiques, rythmiques, neurologiques et mécaniques d'un patient porteur d'une assistance cardiaque chronique,
- Être capable d'anticiper et de prendre en charge les complications immunologiques, cardiaques, infectieuses, rénales, néoplasiques, hémorragiques et neurologiques d'un patient transplanté cardiaque,
- Être capable d'anticiper et de prendre en charge les complications liées aux traitements immunosuppresseurs,
- Être capable de gérer une hospitalisation d'un patient implanté ou assisté avec signes de gravité.

**Organisation – dates et lieux :**

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

**Contrôle des connaissances – Évaluation :**

<b>MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DIU*</b>
Assiduité
Examen final écrit
Mémoire écrit de fin de DIU avec soutenance orale
Validation de stage

\*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

**Montant des inscriptions en formation initiale :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

**Montant des inscriptions en formation continue :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel  
+ Frais pédagogiques : 800 euros

**Renseignements :**

Mme LAYRAC Françoise : 05 61 32 26 63 - E-mail : [galinier.secuniv@chu-toulouse.fr](mailto:galinier.secuniv@chu-toulouse.fr)  
CHU Rangueil – Service de Cardiologie - Avenue du Pr Jean Poulhès - 31059 Toulouse cedex 9